

Présents : MAITRE Jean-Louis, SIMERAY Josiane, PARIS Gabriel, AUCLAIR Daniel, VINCENT Jean-Louis, ROBELIN Anthony, TURIN Christian, GUICHARD Bruno, LAMBHEY Dominique, GUERIN Arnaud, TOURNIER Laurence

Excusés : BURON Nicole, JOBEZ Lucie, FEBVRE Pascal, CLERC Jean-Philippe

Secrétaire de séance : SIMERAY Josiane

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mr le maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour après le point loyer du logement de la maison de l'Haut :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Convention avec BJB et subvention

Le conseil adopte à l'unanimité des présents l'ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du compte-rendu du 31 mars 2017
- 3 Revue des décisions
- 4 Compte rendu des réunions
- 5 Emplois d'été
- 6 Loyer logement Maison de l'Haut au vernois
- 7 Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 8 Convention avec BJB et subvention
- 9 Travaux logement au-dessus de la Mairie
- 10 Travaux de la salle polyvalente et du cabinet d'orthophonie
- 11 Démarche « Zéro Phyto »
- 12 Urbanisme
- 13 Informations diverses

2) APPROBATION du COMPTE-RENDU du 31 mars 2017

Nbre de conseillers	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

3) REVUE DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

06/04/2017 : préparation forum des associations.

Réunion organisée par la CCBHS pour relancer un forum des associations le samedi 24 juin 2017 à Bletterans sous le marché couvert. Il s'agit comme l'année précédente de réunir un maximum d'associations de tout le territoire pour qu'elle puisse mieux se faire connaître et proposer aux personnes qui viendront de les découvrir. Tout cela dans un cadre convivial avec des animations proposées par les différentes associations. 4 associations de Commenailles participeront : Athlétic club, ABC, Pêche, Fablab.

08/04/2017 : ramassage de printemps

Réussite mitigée car peu de nouveaux bénévoles pour cet entretien annuel de notre commune. Il faudrait que plus de personnes prennent conscience de l'utilité de cette manifestation. A noter la présence du SICTOM pour un jeu sur le tri ou même les plus fins connaisseurs ont appris des choses.

12/04/2017 : commission économique Pays lédonien

Présentation du projet du Cluster Jura et de la CCBHS sur l'étude piscicole. Ce projet a été retenu dans le cadre du programme Leader.

13/04/2017 : commission culture

Présentation des demandes de subvention faites par les associations culturelles. Les demandes ont été satisfaites dans la continuité de l'année 2016 et dans le respect des prévisions budgétaires.

22/04/2017 : après-midi récréatif

Une après-midi réussie avec plus de participants que l'année précédente. Une bonne ambiance et des participants satisfaits.

26/07/2017 : rencontre avec Monsieur Duvernet

Visite en prévision des élections législatives.

27/04/2017 : commission aménagement du territoire

Préparation de la prise de compétence GEMAPI et eau et assainissement. Pour ce faire la commission propose au conseil communautaire de créer un emploi d'ingénieur et emploi d'agent chargé de l'étude patrimoniale des réseaux. Ces deux emplois auront une durée de 2 ans et seront subventionnés à 80 % par l'agence de l'eau. Ensuite en fonction des résultats ils auront vocation ou non à devenir pérenne. Il a également été décidé de lancer une étude sur la partie financière et juridique avec un accompagnement de 80 % de l'agence de l'eau.

03/05/2017 : rencontre avec Monsieur le Préfet

Présentation de la CCBHS et de l'état des travaux de la fusion, questionnement sur les contraintes et obligation à venir suite à la fusion, prise de nouvelle compétence et sur les conséquences de la loi NOtre.

03/05/2017 : réunion AMJ sur GEMAPI

Présentation par le cabinet KPMG de l'incidence de la loi NOtre sur la prise de compétence GEMAPI et eau et assainissement.

04/05/2017 : conseil communautaire

Vote des comptes administratifs des deux anciennes communautés de communes, vote des comptes de gestion, vote des affectations de résultats, délibération de création de deux emplois et d'une étude dans le cadre de GEMAPI, adhésion au service informatique du SIDEC, adhésion au Pôle d'équilibre Territorial et Rural.

5) Emplois d'été

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu deux demandes pour les emplois d'été. Il s'agit de Mr Antoine Turin et de Melle Justine BONIN. Tous deux satisfont aux exigences pour ces emplois. Mr le Maire propose d'ouvrir deux contrats à durée déterminée de 3 semaines chacun pendant les périodes d'absence des agents techniques.

Délibération N°01/05/04/2017	Date : 05/04/2017
Vu le code général des collectivités territoriales vu le besoin de compenser les absences des agents techniques pendant la période estivale Vu les demandes reçues	Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'ouvrir deux contrats à durée limitée de 3 semaines chacun pour Mr Antoine Turin et Melle Justine Bonin.

Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

6) Loyer logement maison de l'Haut au hameau du Vernois

Monsieur le Maire explique que les travaux concernant la maison de l'Haut au hameau du Vernois sont en phase d'achèvement. Les salles du rez-de-chaussée sont terminées et ont d'ailleurs déjà été utilisées pour le vote du 1^{er} tour des présidentielles et pour l'Accueil de Loisirs. Concernant le logement il reste quelques finitions et aménagement à réaliser, mais tout devrait être terminé avant la fin du mois de mai. Il convient donc de fixer le montant du loyer hors charges.

Délibération N° 2/05/05/2017	Date : 05/05/2017
Vu les explications données par M. le Maire. Vu le prix moyen des loyers dans le secteur Vu que le logement est entièrement neuf	Le conseil, après avoir délibéré décide de fixer le montant du loyer du logement de la maison de l'Haut hors charges à 340 € par mois et autorise Monsieur le Maire à louer cet appartement et à signer le bail.

Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

7) Ouverture d'une ligne de trésorerie

Mr le Maire explique que la trésorerie est tendue en ce début d'année du fait que nous finissons de payer les travaux de la maison de l'Haut et que nous n'avons pas encore touché les subventions attendues. Par ailleurs nous n'avons pas non plus à ce jour touché le résultat des ventes de bois ce qui mis bout à bout génère un manque de trésorerie de 140 000 €. Une fois ces deux encaissements réalisés nous pourrons faire face à nos échéances comme à l'accoutumée. Toutefois au cas où ces rentrées tardent à venir nous avons besoin de nous assurer de la possibilité de répondre à

toutes nos obligations financières. Monsieur le Maire explique donc que pour ce faire il serait nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie de 85 000 € équivalent aux ventes de bois.

Délibération N° 3/05/05/2017	Date : 05/05/2017
Vu les explications données par M. le Maire. Vu les besoins de trésorerie et l'insuffisance passagère	Le conseil, après avoir délibéré autorise Mr le Maire à contacter les banques et à ouvrir une ligne de trésorerie à la meilleure offre avec un plafond de 85 000 € et à signer les contrats afférents

Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

8) Convention avec BJF

Monsieur le Maire explique que lors du conseil de février il avait été décidé concernant les équipements du terrain de foot de refacturer à l'association l'intégralité des frais engagés pour l'entretien du terrain, les frais d'électricité, d'eau et différents frais d'entretien. C'est une façon de donner la visibilité des engagements financiers de la commune pour le club. En contrepartie la subvention versée sera augmentée en conséquence et couvrira ces frais. En ce qui concerne les investissements nous verrons au coup par coup si nous laissons la maîtrise d'œuvre et si nous versons une subvention ou si nous faisons les travaux en propre.

Nous n'avons pas délibéré sur ce sujet bien que nous ayons inscrit au budget la somme de 10 000 €. Il convient donc aujourd'hui de stipuler les engagements de la commune et de BJF par une convention qui définit clairement les engagements des deux parties et d'affecter la somme de 10 000 € à BJF. Il faudra faire apparaître dans cette convention que l'association doit mettre à disposition des autres associations les équipements et qu'une refacturation des frais occasionnés pourra être demandée à l'association utilisatrice ou à la commune.

Délibération N° 4/05/05/2017	Date : 05/05/2017
Vu les explications données par M. le Maire. Vu les engagements pris par BJF Vu que cette somme a été inscrite au budget	Le conseil, après avoir délibéré autorise Mr le Maire à signer la convention ci jointe avec BJF et propose le versement de la subvention d'un montant de 10 000 €.

Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

9) Travaux logement au-dessus de la mairie

Monsieur le Maire explique que le locataire du 1^{er} étage est parti et que nous devons en profiter pour faire différents travaux dans ce logement. Un rafraichissement intégral des papiers peints et peintures. En effet, même si l'état est propre, rien n'a été refait depuis 14 ans. Par ailleurs il apparait des désordres dus à des infiltrations vers les fenêtres. Bien que celles-ci soient en bon état elles ne sont pas à rupture de pont thermique et d'après le professionnel que nous avons consulté c'est de là que viennent les ennuis. Les encadrements des doublages sont attaqués par l'humidité et doivent être repris et les fenêtres changées pour éviter ce désagrément.

Il convient donc de faire faire des devis par des artisans et de demander conseil auprès d'un autre maître d'œuvre. Mr le Maire propose de solliciter Mme Cartallier.

Les travaux de démolition et de dépose des fenêtres pourraient être effectués par les agents techniques ainsi que les peintures et les papiers peints. L'objectif est de remettre ce logement en location le plus rapidement possible. (maxi 1^{er} septembre).

Il convient également de décider du montant du loyer de ce logement après réfection.

Délibération N° 5/05/05/2017	Date : 05/05/2017
Vu les explications données par M. le Maire. Vu les dégradations constatées Vu les travaux qui seront engagés et la remise à neuf du logement	Le conseil, après avoir délibéré décide de mandater Mr le Maire pour demander des devis à des entreprises artisanales, de demander le conseil du cabinet d'Architecture de Mme Cartallier et fixe le montant du loyer après rénovation du logement à 360 €.

Nombre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	11	11	0	0

10) Travaux salle polyvalente et accessibilité salon de coiffure et du cabinet d'Orthophonie

M. le Maire rappelle que le projet avance bien que nous ayons eu quelques soucis avec les normes de mise en accessibilité de la salle polyvalente au niveau des toilettes. Ce cap est maintenant passé et les appels d'offres ont été lancés. Les réponses doivent être faites avant le mercredi 10 mai à 12h00.

La date de la commission d'ouverture des plis est fixée au vendredi 12 mai à 14h00.

Les travaux pourraient commencer courant juin. Ce qui coïnciderait avec le départ de la locataire du logement au-dessus de la poste. Il conviendra donc de profiter également de cette phase de turbulence pour faire les travaux nécessaires dans ce logement. Il faudra regarder le plan de charge des agents techniques pour voir si nous avons les moyens humains suffisants pour mener à terme ces travaux.

11) Démarche Zéro Phyto

Monsieur le Maire rappelle que nous avons lancé une opération zéro phyto dans le cadre d'un appel à projet avec l'agence de l'eau. Nous avons fait les démarches en juin 2016 et une erreur d'adressage de l'agence de l'eau nous a fait prendre un retard considérable sur ce dossier. Il est maintenant relancé et doit nous permettre dans un premier temps de faire un diagnostic de nos pratiques actuelles et de déboucher sur un plan de gestion alternatif. Ce plan de gestion débouchera sur des préconisations et la mise en place de différentes méthodes d'entretien soit mécaniques (et donc achat de matériel faisant l'objet de subvention), soit alternatives en remettant en herbe ou en gazon (ce qui est une des pistes étudiées pour le cimetière).

Rendez-vous est pris avec la Fredon le jeudi 11 mai 2017 à 9h00.

12) Préparation des élections

Monsieur le Maire rappelle que le 2^{ème} tour de scrutin pour les élections présidentielles aura lieu le dimanche 7 mai 2017 de 8h00 à 19h00. Il propose l'organisation des deux bureaux de vote pour les permanences des conseillers.

Salle Polyvalente : Président Jean-Louis MAITRE				
8 h 00 à 11 h 00	3H	Daniel AUCLAIR	Bruno GUICHARD	Dominique LAMBÉY
11 h 00 à 13 h 00	2H	Jean-Pierre MAZUE	Jean Louis VINCENT	Jean-Philippe CLERC
13 h 00 à 16 h 00	3H	Philippe BURON	Gabriel PARIS	Christian TURIN
16 h 00 à 19 h 00	3H	Jean-Louis MAITRE	Laurence TOURNIER	Anthony ROBÉLIN
Le Vernois : Président Pascal FEBVRE				
08 h 00 à 13 h 00	5H	Lucie JOBEZ	Emmanuel PIOTELAT	André PERRIN
13 h 00 à 19 h 00	6H	Pascal FEBVRE	Arnaud GUERIN	Patrick MARCHAL

13) Urbanisme :

Déclaration de travaux déposée : TILATTI Jean-Jacques – Route de la Bresse : ouverture d'une fenêtre, GORSE Alexandre – rue des Chênes : fermeture d'une terrasse couverte

Déclaration de travaux refusée : PROST Mireille – rue du Bois Touffu – abri de jardin, MORON Régis et PARIS Isabelle - route de la Perche : rénovation d'une maison existante

Permis de construire déposé : Commune de Commenailles – rénovation de la salle polyvalente

14) Informations diverses :

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour avis sur la proposition du progrès de bénéficier d'une page dans une des éditions avec une photo aérienne sur une demi page et une partie rédactionnelle sur l'autre demi page.

Il serait également possible de mettre en avant un évènement et la proposition faite par Mr le Maire est de mettre en avant les Commenailles. De plus nous bénéficierions d'un encart recto-verso avec plusieurs photos de Commenailles. En plus de la diffusion aux abonnés, tous les habitants de la commune seraient destinataires de cette édition spéciale. Le montant de cette offre est d'environ 500 €. La commune disposerait quant à elle de quelques tirages papiers des photos. Le conseil donne un avis favorable à cette opération.

Mr le Maire informe le conseil que Mr le Préfet a accordé 35 % de DETR au titre 2017 pour la mise en accessibilité et la 1^{ère} tranche de rénovation de la salle des fêtes soit un montant de 34 398 € sur un montant retenu de 98 280 €.

Mr le Maire donne lecture des différents courriers reçus de Mr le Député, de Mr le Préfet et de Mr le Ministre concernant la délibération contre la perte de l'instruction des dossiers de CNI. Mais il ressort de ces réponses que le décret de loi sera bien appliqué et que l'amélioration se fera par l'installation d'un ou plusieurs dispositifs supplémentaires dans le département.

Mr le Maire fait part des courriers de remerciements :

Du Doyenné d'Arlay pour l'accueil de Monseigneur Vincent JORDY

Du Président du FABlab pour la subvention accordée

Mr le Maire informe le conseil d'une demande d'utilisation de la salle de convivialité le samedi après midi de 14h30 à 16h30 pour des ateliers théâtre pour une association de Vincent et à destination d'enfants du collège de Bletterans. Cette initiative est proposée par Delphine et Raphael Taubat. Elle toucherait bien évidemment des enfants de Commenailles. Le conseil émet un avis favorable.

Demande de subvention pour une élève de terminale S inscrite au lycée agricole pour participation à un voyage d'étude dans les Pyrénées pour un montant restant à charge des parents de 150 €. Le conseil émet un avis défavorable.

Le Maire

Jean-Louis MAITRE